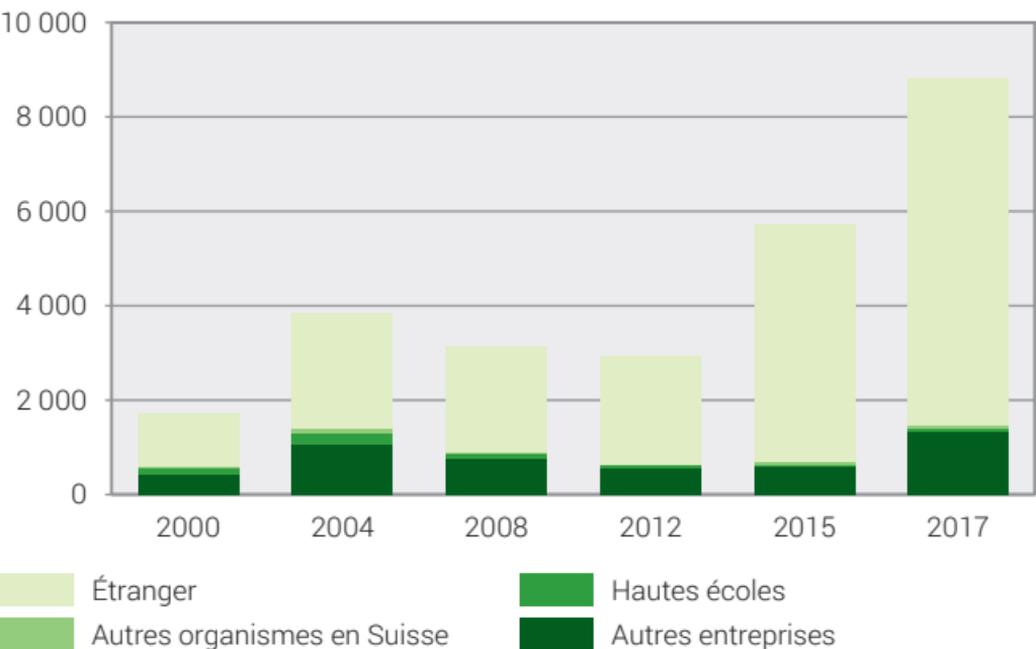


# Dépenses extra-muros de R-D<sup>1</sup> selon le bénéficiaire, de 2000 à 2017

En millions de francs à prix courants



<sup>1</sup> Les dépenses pour les achats de brevets et licences ne sont pas incluses dans les dépenses extra-muros de R-D

Remarque: les dépenses extra-muros sont composées de mandats et des contributions de R-D. Jusqu'en 2015, seuls les mandats sont ventilés par bénéficiaire; toutes les contributions de R-D sont enregistrées sous «Autres organismes en Suisse».

Depuis 2015, la ventilation des contributions entre bénéficiaires est possible et réalisée.